

Lumière sur la ville

Pierre Morel

Numéro 86, automne 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16892ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morel, P. (2000). Lumière sur la ville. *Continuité*, (86), 15–17.

LUMIÈRE SUR LA VILLE



par Pierre Morel

Le jour, le soleil éclaire les bâtiments et les paysages urbains. Comme la Terre est en mouvement autour du Soleil, cet éclairage varie en fonction des saisons et des heures du jour. Il en résulte un éclairage dynamique où les jeux d'ombre et de lumière composent une symphonie éphémère que les peintres ont

Utilisé avec art, l'éclairage révèle les secrets d'une œuvre, d'un site, d'une ville. À Québec, ce délicat travail de mise en lumière des éléments urbains les plus significatifs laisse espérer de bien belles nuits...

Canadian Pacific Hotels a été la première entreprise à investir à Québec dans la mise en lumière de sa propriété. Le Château Frontenac profite depuis le début de l'an 2000 d'un nouvel éclairage signé Alain Guilhot, un concepteur français partenaire d'Urbalum.

Photo: Eugen Kedl

souvent tenté d'immortaliser, voire de magnifier.

Contrairement à la lumière du soleil, celle créée par l'homme est sélective. Elle permet donc, la nuit venue, de donner plus ou moins d'importance à certains bâtiments ou paysages urbains. On comprend ainsi qu'elle ait été souvent exploitée comme instrument

éclairer que ce qu'ils représentaient. Souvent l'éclairage était uniforme et avait pour effet d'aplanir les façades et de banaliser les détails architecturaux.

Puis l'éclairage a été mis au service des grands commerçants et est devenu un instrument de commercialisation permettant d'allonger les heu-

besoin excessif de sécurité, fait en sorte qu'à plus de 50 kilomètres de Québec, par exemple, on peut voir le ciel de la ville éclairé. L'intensité lumineuse de la ville de Québec serait même supérieure à celle de Paris, d'après les astronautes...

Ironie, après la crise de l'énergie, ceux qui avaient contribué à cet usage abusif de l'éclairage allaient développer des systèmes de gestion pour réduire son usage en fonction de l'intensité de la circulation.

ET LA LUMIÈRE FUT

La prise de conscience de ces abus d'éclairage et de leurs effets indésirables sur notre patrimoine bâti de même que l'expérience européenne a favorisé chez nous une réflexion sur l'éclairage en tant qu'outil de mise en valeur du patrimoine bâti et aménagé. Cette notion européenne de mise en lumière allait faire naître l'espoir.

Sous l'impulsion de la Commission de la capitale nationale du Québec et grâce à l'appui de quelques concepteurs français, la région de Québec s'est dotée d'un plan lumière. Depuis, une première réalisation a été la mise en lumière du Château Frontenac. Comme le réputé hôtel bénéficiait déjà d'un éclairage, sa mise en lumière a permis à la population de voir la différence entre un simple éclairage et une mise en lumière. Même si cette mise en lumière n'est pas achevée, elle a permis de faire ressortir les détails architecturaux les plus caractéristiques du Château, tout en contribuant à la féerie du bâtiment la nuit. L'analyse et la compréhension des caractéristiques architecturales du Château Frontenac, la sélection judicieuse des lumi-



La nuit venue, la tour Martello, située sur les plaines d'Abraham, prend une envergure nouvelle grâce à sa mise en lumière.

Photo: Concept de mise en lumière et infographie, Urbalum

symbolique du pouvoir civil et religieux, au même titre que les architectes ont longtemps été au service des rois et de l'Église pour qui ils réalisèrent les plus grands monuments.

Les premiers objets d'éclairage furent les bâtiments institutionnels et les églises. D'ailleurs ce n'était pas tant les bâtiments eux-mêmes qu'on cherchait à

res d'ouverture. L'industrie de l'éclairage n'allait pas rater non plus l'essor de l'industrie automobile : bientôt rues, routes et autoroutes ont été éclairées avec une telle intensité que leur environnement s'en est trouvé banalisé.

Cette véritable orgie de lumière, sans doute due au faible coût de l'électricité et à un

naires, le jeu des différents types de sources lumineuses de même que l'emplacement et l'orientation des appareils ont permis de mettre en valeur cet édifice dans une création aux valeurs esthétiques indéniables.

Le parlement de Québec a aussi été mis en lumière récemment et d'autres projets sont en gestation dans la région de Québec. Dans un avenir rapproché, la mise en lumière des fortifications, du pont de Québec, de plusieurs monuments et sites du Parc des champs de bataille nationaux et de la place de l'Hôtel de Ville devrait nous les faire voir sous un nouveau jour.

Cet effort des organismes publics dans la mise en valeur de notre patrimoine collectif devrait bientôt provoquer l'engouement des grands propriétaires immobiliers privés et des particuliers qui sauront reconnaître l'intérêt de la mise en lumière de leurs propriétés. Déjà, cet engouement pour la mise en lumière a incité des professionnels d'ici (architectes, ingénieurs, infographes) à s'associer à des concepteurs européens afin de développer une expertise québécoise en la matière.

DES PIÈGES À ÉVITER

Le plan lumière proposé par la Commission de la capitale nationale du Québec pour la grande région de Québec s'est largement inspiré de l'expérience lyonnaise. Or, après quelques années de mise en œuvre du plan lumière de Lyon, le succès s'avère si grand et les réalisations si nombreuses que l'on peut s'interroger sur l'effet de banalisation susceptible d'en résulter. En effet, plus le nombre de projets de mise en lumière se multiplie, plus il devient diffi-

cile de préserver le principe de la hiérarchisation de la mise en valeur des bâtiments et sites, d'autant plus qu'aucun organisme ne dispose des pouvoirs nécessaires pour établir cette hiérarchisation et voir à son respect. On risque donc la dilution du produit.

Dans la conception et la réalisation des projets de mise en lumière, on doit également être sensible aux dangers d'envahissement lumineux du ciel nocturne. La même sensibilité doit prévaloir au moment de concevoir la mise en lumière de paysages forestiers ou de boisés urbains afin de ne pas déranger la faune.

BONHEURS DE LA TECHNOLOGIE

Il fut un temps où les luminaires étaient si massifs qu'ils déparaient les abords du bâtiment qu'on voulait éclairer. L'évolution technologique, particulièrement en Europe, a permis de concevoir des projecteurs plus petits, donc plus faciles à dissimuler et à orienter. Les faisceaux lumineux peuvent ainsi être mieux dirigés de façon à révéler certains détails architecturaux ou les particularités d'un aménagement urbain. La qualité de l'éclairage peut alors primer la quantité et notre environnement s'en trouve mieux servi. La mise en lumière peut jouer un rôle pédagogique en facilitant la compréhension des intentions des concepteurs de nos édifices et sites urbains les plus marquants, en faisant ressortir des perspectives inédites et des détails insoupçonnés. Bref, si la lumière naturelle et l'éclairage artificiel permettent de voir, la mise en lumière, elle, offre l'occasion d'apprécier toutes les valeurs d'un bâtiment, d'un monument, voire d'un lieu. Mettre en lumière,



c'est mettre en scène les particularités architecturales, historiques et plastiques d'une œuvre. C'est lui permettre de jouer un rôle pédagogique, de participer à l'enrichissement de la collectivité. Pour ce faire, le concepteur lumière conjuguera sa créativité et sa sensibilité aux plus récentes technologies pour révéler l'âme de l'œuvre. En recourant à l'infographie, il explorera les interventions prévues. Toutes les subtilités de l'œuvre pourront être exploitées grâce à la diversité et à la flexibilité des projecteurs et des sources lumineuses. Ainsi l'œuvre se retrouvera enveloppée d'une atmosphère qui lui rendra justice.

■
Pierre Morel est architecte.

L'infographie permet de visualiser le résultat final du projet de mise en lumière proposé. Ici, l'exemple de la porte Saint-Louis.

Illustration : Urbalum